



Commune de Gletterens

Assemblée communale ordinaire

Les citoyennes et citoyens actifs de la Commune de Gletterens sont convoqués en Assemblée communale

**le lundi 19 décembre 2022 à 20h00
à la salle polyvalente du Devin**

Tractanda

1. Procès-verbal de l'Assemblée communale du 31.05.2022

Il ne sera pas lu, ayant été inséré dans le bulletin d'informations communales numéro 69, mis à disposition à l'administration communale et sur le site www.gletterens.ch

2. Approbation des statuts de l'ADIS-Broye

3. Approbation du règlement de portée générale sur la petite enfance

4. Budget de fonctionnement 2023

Présentation du budget de fonctionnement 2023

5. Budget des investissements 2023

Présentation d'un investissement de CHF 1'500'000.- pour un bâtiment de l'édilité

6. Rapports de la commission financière

7. Approbation de l'augmentation de la taxe immobilières de 2.0 à 2.5 pour mille dès 2023

8. Approbation de l'augmentation de l'impôt communal de 58.9 à 68.9 dès 2023

9. Approbation du budget de fonctionnement 2023

10. Approbation de l'investissement de CHF 1'500'000.- pour un bâtiment de l'édilité

11. Présentation du plan financier 2023-2027

12. Divers

12.1. Présentation de la répartition du budget d'investissement de CHF 400'000.- pour la remise en état des infrastructures du port et de la plage

12.2. Présentation des recommandations du contrôle des prix (Confédération) sur le règlement des déchets approuvé le 15.12.2020

12.3. Mise en place zone 30 centre village - état des lieux

12.4. Éclairage public - retour sur le sondage envoyé aux habitants

Vous pouvez obtenir le bulletin d'informations communales, les budgets 2023 ainsi que les différents règlements et statuts sur le site www.gletterens.ch en fichiers informatisés ou à l'administration communale en version papier à partir du 7 décembre 2022.